



CRITERES DE SELECTION PILOTES

Cher Pilote,

Nous tenons à vous remercier de l'intérêt que vous portez à Aviation Sans Frontières.

Vous trouverez ci après les critères de **compétences et d'expérience requis** pour participer dans votre spécialité à nos missions, la durée moyenne d'une mission est de **6 semaines**.

Les missions d'ASF sont effectuées sur la base d'un engagement volontaire. Leur caractère éminemment humanitaire est peu compatible avec la présence simultanée du conjoint du pilote ou d'un membre de sa famille.

Tout pilote partant en mission doit comprendre et accepter qu'il part pour assumer, en dehors de la fonction « conduite de l'avion », toutes les tâches et obligations nécessaires à la réussite de la mission dont il sera responsable. Nous avons coutume de dire qu'un pilote partant en mission, « part aussi, accessoirement pour piloter », mais c'est loin d'être sa tâche principale.

Nous précisons qu'ASF opère en République Démocratique du Congo, pays divisé par de fréquents conflits et en grande instabilité politique où l'insécurité peut être fréquente sur nos bases.

Critères requis

Règle ASF :

- être adhérent d'Aviation Sans Frontières ;
- avoir moins de 65 ans ;
- être titulaire d'une licence française de pilote professionnel (PP) ou européenne (CPL) ;
- être qualifié pour le vol aux instruments (IR) ;
- aptitude médicale Classe 1 ;
- posséder le certificat MCC (multi crew cockpit) pour le travail en équipage (Bien que le caravan soit un avion certifié monopilote, ASF exploite ses avions toujours en multipilote) ;
- avoir un minimum de 450 heures de vol ;

Dans tous les cas, la possession d'une licence européenne est requise (les avions d'ASF sont immatriculés F) et les heures de vol requises sont une butée basse.

Ces critères sont les minima requis.

Nous recevons beaucoup de candidatures et nous ne pouvons pas toujours répondre à toutes ou suivre leurs évolutions.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir prendre contact de manière régulière avec nous afin de nous tenir informés de votre progression professionnelle et de vos disponibilités.

A bientôt,

Le Bureau Pilotes

PROCESSUS DE SELECTION PILOTE

Afin d'éviter les désignations et départs en mission « en catastrophe », d'inclure des oublis ou omissions préjudiciables à notre image de marque, et de préparer nos pilotes à leur mission en vue de les rendre immédiatement efficaces, il convient « d'anticiper ».

En conséquence, il faut respecter dans toute la mesure du possible le processus suivant :

1- Le pilote candidat se présente à ASF, renseigne et signe une fiche de candidature

2- Le pilote signe son adhésion à ASF et verse sa cotisation.

3- Son CV (licences et expérience pilote) remplit les critères requis par ASF pour partir en mission.

Un entretien est donc organisé avec un des responsables pilote ASF permettant de faire sa connaissance et connaître ses motivations.

4- Le pilote est informé qu'il devra subir avec succès un test en vol, à ses frais, avec un pilote désigné par ASF, et donne son accord.

5- Le Bureau pilote décide de retenir sa candidature et de programmer le test en vol.

Nature du test d'évaluation :

- navigation GPS
- approche forte pente
- atterrissage court
- panne en campagne
- arrêt décollage
- panne au décollage
- décrochage
- virage à grande inclinaison

6- Le test en vol est jugé satisfaisant

7- Le pilote est invité à suivre le cours théorique.

Cours de 2 jours organisé à Orly dans les locaux d'ASF.

8- Le pilote est envoyé qualification pratique C208.

Soit en Afrique sur les avions ASF, soit en France sur un avion extérieur.

9- Le pilote signe « la charte ».

10- Le Bureau pilote lui remet alors les documents suivants :

- une fiche de renseignements administratifs
- le contrat d'Europe Assistance
- le contrat d'assurance décès de l'APPN (signature obligatoire)
- la note sur les per diem
- la note d'informations sur les GP
- la convention de bénévolat (signature obligatoire)
- les chapitres du bureau mission des consignes générales ASF.
- le livret sur la mission

11- le pilote doit OBLIGATOIREMENT passer une journée au bureau ASF à Orly pour recevoir son briefing avant départ.

A ce stade, le pilote a en sa possession tous les documents nécessaires à un départ en mission quelle qu'elle soit.

*Nos missions en cours...***MISSIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Pays : République Démocratique du Congo

Base : Mbandaka (Province Equateur), Kisangani (Province orientale)

Equipe ASF : 2 pilotes + 1 chef de mission volontaires par base

Missions : transport du fret humanitaire et du personnel des ONG humanitaires.

Terrains desservis : terrains situés dans la zone Equateur et Orientale (une dizaine de terrains).

ONG : WWF, COOPI, MSF, MDM, ACF et autres ONG Locales et agences des Nations Unies

Avions : C208B FOGXX / C208 FOJJC

OBJECTIF : « appui aérien humanitaire et logistique »

Ces missions s'effectuent en partenariat avec les Nations Unies et s'inscrivent dans le Plan d'Action 2011 pour la RDC.

ASF est financée à 75 % par le PAM Aviation (Programme Alimentaire Mondial) et à 25 % par les ONG bénéficiaires des vols.

Le principe est le suivant : ASF dessert les terrains de brousse enclavés pour transporter le personnel et le fret des ONG humanitaires.



La RDC, pays 5 fois plus grand que la France a connu une guerre civile qui a fait plus de 4 millions de morts de 1998 à 2002.

Malgré une certaine stabilité politique, les maladies endémiques, les conflits et une déplorable situation sanitaire sont toujours présents faisant de ce pays l'un des plus pauvres au monde....

Aviation Sans Frontières

Nous contacter

Aviation Sans Frontières

Orly Fret 768

94398 Orly Aérogare Cedex

Bureau Pilotes:

Tél. : 01.49.75.74.32

Fax : 01.49.75.74.33

Email : pilot@asf-fr.org

Site web: www.asf-fr.org